

## INSCRIPTION AU CAMP DE JOUR DE BEAUHARNOIS

**Beauharnois, le 28 mars 2023** – Le printemps vient tout juste de se pointer le bout du nez que la Ville est déjà en planification de l'été à venir, notamment par la mise en place de son célèbre camp de jour! La saison 2023 du camp de la Ville de Beauharnois débutera donc le lundi 26 juin et se terminera le vendredi 18 août inclusivement.

Le camp de jour aura lieu à l'aréna André-Richard, situé au 866, boulevard Cadieux à Beauharnois et se déroulera du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h. Il est possible de s'inscrire au service de garde de 7 h à 9 h, ainsi que de 16 h à 18 h, pour un coût supplémentaire. Les enfants doivent avoir entre 5 et 12 ans et avoir terminé leur maternelle (ou la maternelle 4 ans) pour avoir accès au camp de jour.

Plusieurs activités sont organisées dans le but de susciter l'intérêt des enfants, de leur proposer une animation variée et dynamique, de les amuser et de faire en sorte qu'ils aient un souvenir agréable de leur été.

Dans un milieu privilégié de participation, les enfants pourront découvrir une vie de groupe adaptée à leurs besoins. Ils pourront s'enrichir et se divertir à travers une animation quotidienne de qualité, une diversité d'activités et de sorties, et ce, dans un encadrement sécuritaire. De plus, afin de favoriser l'inclusion de tous les enfants ayant des besoins particuliers, ils seront intégrés aux groupes réguliers selon leur âge. Pour ce faire, six animateurs en accompagnement spécialisé se promèneront de groupe en groupe pour accompagner ces enfants.

En plus des différentes activités quotidiennes, les enfants iront au complexe aquatique extérieur de Beauharnois du lundi au vendredi de 12 h 30 à 14 h. De plus, comme par le passé, les enfants pourront participer à quelques sorties extérieures.

Cette année, seulement deux formules de camp seront offertes, soit la formule à temps complet de 8 semaines ou bien la formule hebdomadaire, où vous pourrez inscrire votre enfant à la semaine. Le service de garde sera également offert à coût fixe.

### INSCRIPTION

Afin d'assurer des ratios sécuritaires et en respect des règles et normes en vigueur, les places seront limitées cette année, au nombre de 230. Une priorité sera donnée aux **résidents** de Beauharnois avec un premier tour d'inscription, qui se fera **du lundi 24 avril, 8 h au dimanche 30 avril**. Le deuxième tour d'inscription, ouvert aux **résidents, mais aussi aux non-résidents**, aura lieu **du mardi 2 mai, 8 h au vendredi 12 mai**.

Pour la saison 2023, les inscriptions se feront **en ligne exclusivement sur la plateforme Voilà!** il ne sera pas possible de venir s'inscrire en personne. Lors de votre inscription au camp de jour, les frais devront être

payés en totalité. Les modes de paiement acceptés sont Visa et Mastercard; il ne sera pas possible d'acquitter les frais par carte débit ou en argent comptant.

**IMPORTANT CONSEIL** : Comme les places sont limitées et que l'inscription n'est disponible qu'en ligne, **il est primordial de s'assurer d'avoir un compte actif sur la plateforme Voilà! avant le début des inscriptions.** Les parents ayant besoin de soutien technique pour ouvrir leur compte peuvent téléphoner au Service des loisirs, et ce, avant l'ouverture de la période d'inscription.

Pour ceux et celles qui préfèrent recevoir de l'aide en personne pour créer leur compte *Voilà!*, une équipe sera disponible sur place au Service des loisirs de l'hôtel de ville le mardi 18 avril, de 17 h 30 à 19 h 30, pour vous accompagner à chaque étape.

### TARIFICATION POUR LA SAISON 2023

Tarif pour la saison complète

Résident : 550 \$ / été

Non-résident : 900 \$ / été

Tarif hebdomadaire

Résident : 90 \$ / semaine

Non-résident : 150 \$ / semaine

Tarif service de garde

Résident : 100 \$ / été

Non-résident : 150 \$ / été

*\*Tarifs non taxables*

*\*Coût du complexe aquatique et des sorties extérieures à venir*

Les familles ayant un troisième enfant (ou plus) inscrit au camp de jour peuvent bénéficier d'un rabais de 50 % sur le tarif le moins élevé, à condition de fournir une preuve parentale que ce troisième enfant et les suivants proviennent d'un parent commun des deux premiers enfants inscrits.

Pour plus d'information, communiquez avec le Service des loisirs au 450 429-3546, poste 242 ou consultez notre site web au [www.ville.beauharnois.qc.ca/campdejour2023](http://www.ville.beauharnois.qc.ca/campdejour2023).

----- 30 -----

Source :

Service des communications et technologies de l'information

Ville de Beauharnois

450 429-3546, poste 228

[communications@ville.beauharnois.qc.ca](mailto:communications@ville.beauharnois.qc.ca)